



Questionnaire : Consultation publique du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations

Le risque inondation nous concerne tous, donnez-nous votre avis !

1/ Dans quelle commune résidez-vous ?

2/ Quel âge avez-vous ?

3/ Avez-vous déjà vécu une inondation ?

- OUI
- NON

4/ Si oui, pouvez-vous indiquer la date et le cours d'eau ?

5/ Est-ce que votre habitation est située en zone inondable ?

- OUI
- NON
- Je ne sais pas

6/ Si oui, comment en avez-vous eu connaissance ?

- Expérience (crue vécue)
- Information de votre mairie
- Sites internet de l'Etat
- Lors de la signature du bail ou de l'achat
- Autres

7/ La **carte interactive** (<https://smbgp.com>) compile l'ensemble des données existantes sur le risque d'inondation, avez-vous des remarques spécifiques à formuler ?

Se référer aux règlements d'urbanisme associés sur le site de la Préfecture

8/ Connaissez-vous les bons comportements à adopter en cas d'inondation ?

- OUI
- NON

9/ Si vous résidez en zone inondable, connaissez-vous un endroit sûr pour garer votre voiture en cas d'alerte ?

- OUI
- NON

10/ Quels documents traitant du risque d'inondation connaissez-vous ?

- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI)
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Autres
- Aucun

11/ Avec quels types de supports d'information souhaiteriez-vous être informé(e)s des risques d'inondations ?
(Plusieurs réponses possibles)

- Exposition
- Spectacle
- Aménagement semi-permanent (arbres bleus, mobiliers bleus) *
- Animations scolaires
- Vidéos
- Plaquette d'information
- Réunions publiques
- Participation à des exercices de secours

*



12/ Comment souhaitez-vous être alerté lors d'un risque avéré ?

- Recevoir un SMS
- Alerte sonore
- Site internet
- Autres :

13/ Connaissez-vous les batardeaux ?

- OUI
- NON

Les batardeaux sont les principaux dispositifs de protections individuelles contre les inondations. Il s'agit de barrières anti-inondation destinées à être posées au niveau des ouvertures des habitations (porte, fenêtre) afin d'empêcher l'eau de rentrer dans le bâtiment.



14/ Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin du gave de Pau permettra aux particuliers de bénéficier de subventions pour réduire la vulnérabilité de leur logement en installant notamment des batardeaux. Si vous résidez en zone inondable, seriez-vous intéressés pour équiper votre logement de ce type de dispositifs ?

- OUI
- NON

15/ Quel serait pour vous l'aménagement le plus pertinent pour être protégé des crues ? (Plusieurs réponses possibles).

- Protections individuelles (batardeaux, clapets anti-retour)
- Dignes ou bassins écreteur de crues
- Conserver et valoriser les zones naturelles pouvant accueillir et contenir l'eau en cas de crue
- Autres

16/ Comment le risque inondation peut-il être intégré dans les projets d'urbanisme afin de réduire l'exposition des habitations ? (Plusieurs réponses possibles)

- Interdire toutes nouvelles constructions en zone à risque
- Valoriser et protéger les zones inondables naturelles
- Développer une urbanisation résiliente (exemples : pilotis)
- Construire des ouvrages de protection de type digues et bassins écreteurs

17/ Les propriétaires riverains sont responsables de l'entretien de leurs berges, le saviez-vous ?

- Oui
- Non

Consulter le guide du riverain disponible sur le site internet du Syndicat : <https://smbgp.com/guide-du-riverain/>

18/ Etes-vous propriétaire des berges d'un cours d'eau ? Si oui, seriez-vous intéressés pour participer à un programme de plantations de haies et arbustes ?

- Oui
- Non

19/ Seriez-vous intéressés pour participer à un budget participatif en faveur de la réduction du risque d'inondation sur votre territoire ?

- Oui je souhaite proposer des projets
- Oui je souhaite voter pour les projets proposés
- Non je ne suis pas intéressé par ce type de démarche

Le budget participatif est un outil de participation citoyenne. Il s'agit d'une démarche participative qui permet aux habitants de contribuer à la répartition des finances publiques. Fondé sur un principe simple « Vous décidez. Nous réalisons », les citoyens proposent et votent pour des projets qui seront financés grâce au budget d'investissement alloué.

20/ Sur votre commune, quelle est votre priorité en matière de gestion du risque inondation ? (Plusieurs réponses possibles)

- Améliorer la connaissance sur les zones inondables et la conscience du risque (sensibilisation)
- Organiser la surveillance et la prévision des crues et des inondations
- Améliorer l'alerte et la gestion de crise pour éviter les drames et réduire les dégâts
- Prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme pour les nouveaux bâtiments
- Mettre en place des actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes : type batardaux
- Préserver et sauvegarder les zones naturelles et humides permettant de stocker l'eau
- Gérer les digues et les bassins de stockage, en construire de nouveaux, à condition que le coût soit justifié par rapport aux dommages évités

21/ Avez-vous d'autres remarques ou propositions ?

Merci de votre contribution au Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau.

Vous pouvez déposer votre questionnaire à la Mairie.

Les résultats seront publiés sur le site internet du Syndicat à l'issue de la consultation publique.